



# Diagnostic patrimonial du Centre-Essonne

## Sermaise

*Essonne*  
LE CONSEIL GÉNÉRAL

 **île de France**

Conseil régional d'Île-de-France

Unité société  
Direction de la culture, du tourisme, du sport et des loisirs  
Service patrimoines et inventaire  
115, rue du bac - 75007 Paris  
Tél. : 01 53 85 53 85 / [www.iledefrance.fr](http://www.iledefrance.fr)



**DIAGNOSTIC PATRIMONIAL CENTRE ESSONNE  
CANTONS DE DOURDAN ET DE SAINT-CHÉRON**

Synthèse communale

# **SERMAISE**

Étude réalisée par **Maud Marchand**, chargée de mission

Sous la direction d'**Arlette Auduc**, conservateur en chef du patrimoine, chef de service

Avec la participation d'**Alexandra Olivares**, stagiaire  
et de **Diane Bétored**, cartographe

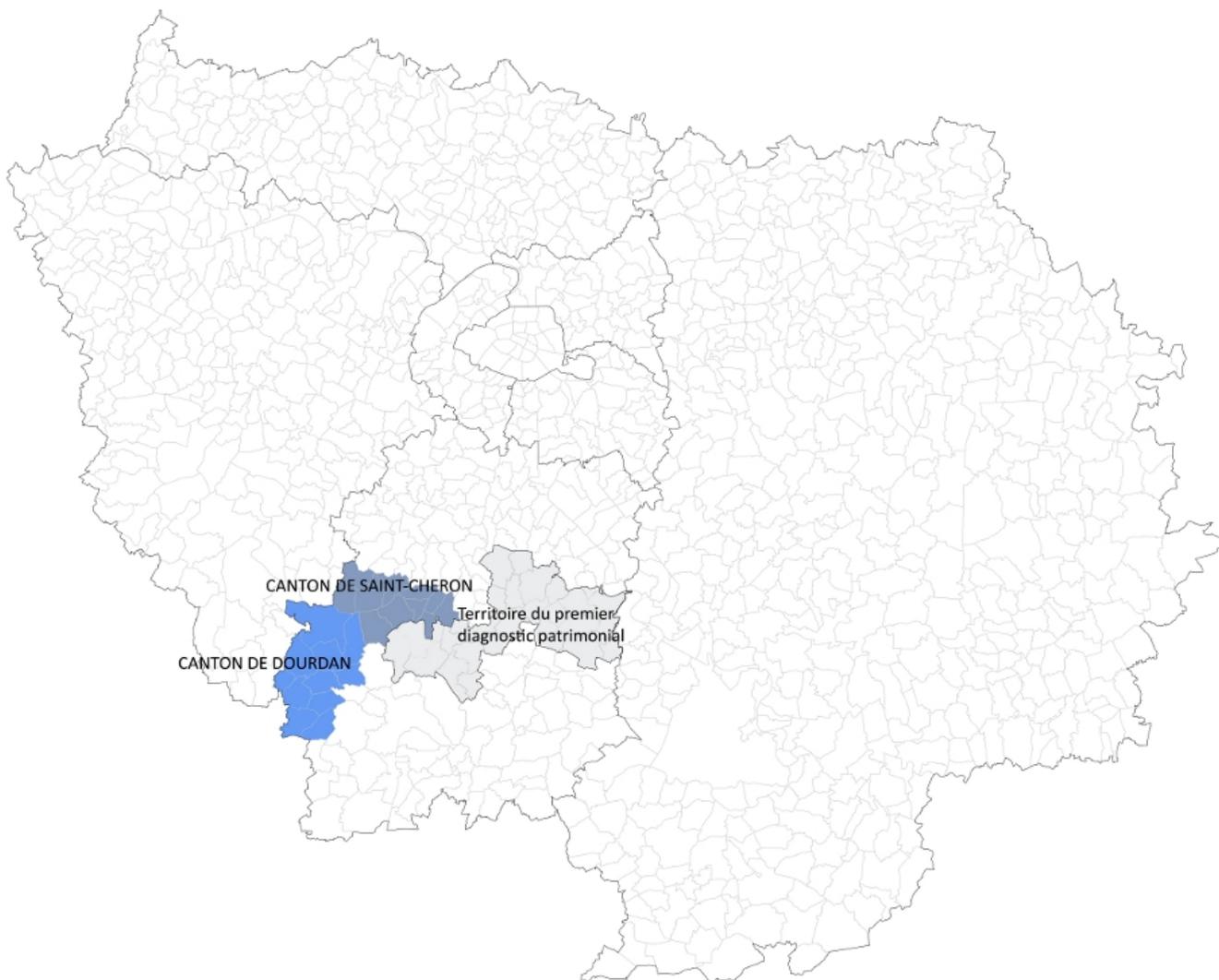
# SOMMAIRE

<b>CONTEXTE DE L'ETUDE.....</b>	<b>5</b>
<b>METHODOLOGIE .....</b>	<b>6</b>
<b>DEPUIS LE CADASTRE NAPOLEONIEN, DEUX SIECLES D'EVOLUTIONS URBAINES.....</b>	<b>9</b>
1. La commune au moment de l'établissement du premier cadastre parcellaire .....	9
2. Les facteurs d'évolution morphologique et spatiale.....	10
a. L'évolution démographique : une baisse continue avant le développement de la périurbanisation .....	10
b. L'extension du bâti : forte croissance puis ralentissement.....	11
3. La forme actuelle du village : un habitat de plus en plus diffus.....	11
4. Evolutions paysagères.....	14
1. D'hier à aujourd'hui, entre cartes postales anciennes et photographies de terrain .....	15
2. Eléments marquants du paysage actuel.....	17
<b>ETAT DES LIEUX PATRIMONIAL .....</b>	<b>21</b>
1. Caractéristiques architecturales.....	21
2. Analyse typologique du bâti.....	23
1. Édifices publics, civils et religieux .....	23
2. Fermes .....	24
3. Maisons rurales et granges.....	26
4. Villas et pavillons .....	28
5. Maisons de notable .....	29
6. Moulins.....	29
3. Etat général du patrimoine .....	30
<b>GLOSSAIRE .....</b>	<b>35</b>

*En couverture : maison rurale, 23bis Grand-rue, hameau de Blancheface*

# SERMAISE

<b>CANTON DE SAINT-CHERON</b>					
<b>COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU DOURDANNAIS EN HUREPOIX</b>					
<b>POPULATION 2008 : 1651 hab.</b> <b>POPULATION 1946 : 485 hab.</b> <b>POPULATION 1821 : 666 hab.</b>					
<b>RECENSEMENT</b>					
<b>Nombre d'édifices recensés : 54</b>					
<b>Nombre d'édifices dénaturés : 130</b>					
<b>Nombre d'édifices par degré d'intérêt :</b>					
exceptionnel : 1		remarquable : 13		intéressant : 39	inaccessible : 1
<b>Typologies architecturales dominantes :</b>					
fermes		maisons rurales			
<b>MORPHOLOGIE URBAINE</b>					
<b>Implantation du bâti :</b>	<b>- ancienne :</b>	vallée	coteau	plateau	autre
	<b>- actuelle :</b>	vallée	coteau	plateau	autre
<b>Forme ancienne du noyau urbain :</b>	habitat concentrique		village-rue	habitat diffus	autre / indéterminé
<b>Hameaux :</b>	pas de hameaux	un hameau		plusieurs hameaux	
<b>Hameaux absorbés par l'urbanisation :</b>	oui			non	
<b>Mode principal d'extension du bâti :</b>	densification	mitage	le long des axes de communication		
	lotissement(s)	pas d'extension ou bien diminution de la surface bâtie			
<b>Document d'urbanisme :</b>	POS	PLU en projet	SCOT	pas de document d'urbanisme	
<b>CARACTERISTIQUES PAYSAGERES MARQUANTES</b>					
<b>Transformations du bâti</b>	Mares et points d'eau	Voies de communication			



*Les diagnostics patrimoniaux du centre de l'Essonne dans leur contexte francilien*

## CONTEXTE DE L'ETUDE

En 2008, une convention signée entre le Conseil général de l'Essonne et le Conseil régional d'Île-de-France a conduit à la réalisation d'un premier diagnostic patrimonial sur trois cantons du centre du département, Étréchy, Mennecy, Brétigny-sur-Orge. Menée en neuf mois sur vingt-neuf communes, cette étude a permis d'identifier 2 389 éléments patrimoniaux, de dessiner les principales caractéristiques du territoire et de mettre en lumière les transformations subies par le patrimoine architectural, soumis aux effets conjoints de la périurbanisation et de la déprise agricole.

L'une des préconisations du rapport final consistait à étendre le diagnostic patrimonial aux deux cantons adjacents afin d'obtenir une vision d'ensemble du centre de l'Essonne. Une nouvelle convention signée en 2010 entre le Département et la Région prévoit ainsi d'étudier les cantons de Saint-Chéron et de Dourdan.

S'étendant sur 233,32 km<sup>2</sup> et comptant 42 641 habitants en 2008, ces deux cantons comprennent vingt-deux communes, dont trois (en italiques dans le tableau ci-dessous) ont déjà fait l'objet d'un diagnostic patrimonial en 2008, commandé par le Parc naturel régional de la Haute-Vallée de Chevreuse lors des études préalables à son extension.

<b>CANTON DE DOURDAN</b>	Authon-la-Plaine	<b>CANTON DE SAINT-CHÉRON</b>	<i>Angervilliers</i>
	Chatignonville		Boissy-sous-Saint-Yon
	Corbreuse		Breuillet
	Dourdan		Breux-Jouy
	La Forêt-le-Roi		<i>Le Val-Saint-Germain</i>
	Les Granges-le-Roi		Saint-Chéron
	Mérobert		<i>Saint-Cyr-sous-Dourdan</i>
	Plessis-Saint-Benoist		Saint-Maurice-Montcouronne
	Richarville		Saint-Sulpice-de-Favières
	Roinville		Saint-Yon
	Saint-Escobille		Sermaise

L'objectif de tels travaux est de proposer au département de l'Essonne et aux communes concernées un outil d'aide à la gestion du territoire : fournissant à la fois un état des lieux patrimonial et une analyse des évolutions touchant le bâti, ils donnent des clés pour la compréhension et l'appréhension des phénomènes urbains dans la zone concernée. Le diagnostic patrimonial peut ainsi servir de fondement à des projets de gestion raisonnée du bâti ou de renouvellement des documents d'urbanisme.

Par ailleurs, l'ensemble des études menées sur le centre de l'Essonne permettront de fonder scientifiquement le choix d'une aire géographique plus précise sur laquelle pourra être mené un inventaire topographique du patrimoine. Il est en effet important de signaler que la réalisation d'un diagnostic patrimonial ne saurait remplacer la conduite d'une opération d'inventaire : faute de temps, les analyses architecturales, typologiques et paysagères menées dans le cadre d'un diagnostic restent incomplètes, mais aussi superficielles, au sens où le recensement est exclusivement effectué depuis le domaine public.

## METHODOLOGIE

Le diagnostic patrimonial se compose d'une synthèse générale exposant les résultats de l'enquête à l'échelle de l'ensemble du territoire, d'une synthèse par commune, ainsi que d'un système d'information géographique (SIG), localisant précisément tous les éléments patrimoniaux recensés.

Ces documents sont le résultat d'un travail mené de manière systématique, exhaustive et identique pour l'ensemble des communes concernées. Il est découpé en trois grandes phases, de durée variable en fonction de la taille de la commune :

- recherches documentaires et préparation des enquêtes de terrain ;
- recensement des éléments patrimoniaux sur le terrain ;
- restitution du travail de terrain et élaboration des documents de synthèse<sup>1</sup>.

L'enquête de terrain est au cœur du diagnostic : elle est effectuée, pour chaque commune, parcelle par parcelle, depuis le domaine public exclusivement, à l'aide de la fiche de recensement reproduite ci-contre. Comportant seize champs, cette fiche permet de relever les principales caractéristiques des objets patrimoniaux recensés et de les classer par typologies<sup>2</sup>.

La sélection des éléments patrimoniaux est d'abord opérée d'après un critère d'ancienneté : la limite chronologique choisie pour le recensement du patrimoine bâti a été fixée à la fin de la Seconde Guerre mondiale, soit 1945. Toutefois, les édifices postérieurs à cette date mais d'un intérêt patrimonial incontestable sont intégrés au diagnostic. Sont ensuite écartés de la sélection tous les édifices présentant des transformations profondes et irréversibles de leur structure d'origine, telles qu'une surélévation, une extension ou le percement de baies ne correspondant ni au rythme, ni aux proportions de la construction d'origine. C'est malheureusement le cas de nombreux bâtiments ruraux, pourtant constitutifs de l'identité du territoire. En revanche, lorsque les altérations s'avèrent plus légères (disparition de l'enduit ou du décor, changement du type de couverture), l'élément est recensé mais sa transformation est signalée.

Les édifices retenus sont ensuite caractérisés par un type et un degré d'intérêt<sup>2</sup>, qui permettent de hiérarchiser la masse des objets patrimoniaux recensés. Enfin, chaque fiche est accompagnée d'une prise de vue destinée à documenter l'édifice et à accompagner la restitution géoréférencée des données.

La synthèse du recensement par commune est accompagnée d'une analyse des principales caractéristiques du territoire et de ses évolutions. Les transformations liées aux changements d'usage des bâtiments sont particulièrement mises en lumière. Pour cette deuxième phase du diagnostic patrimonial du centre de l'Essonne, l'accent a davantage été mis sur l'étude des aspects paysagers liés au patrimoine et sur la définition de types architecturaux et de variantes.

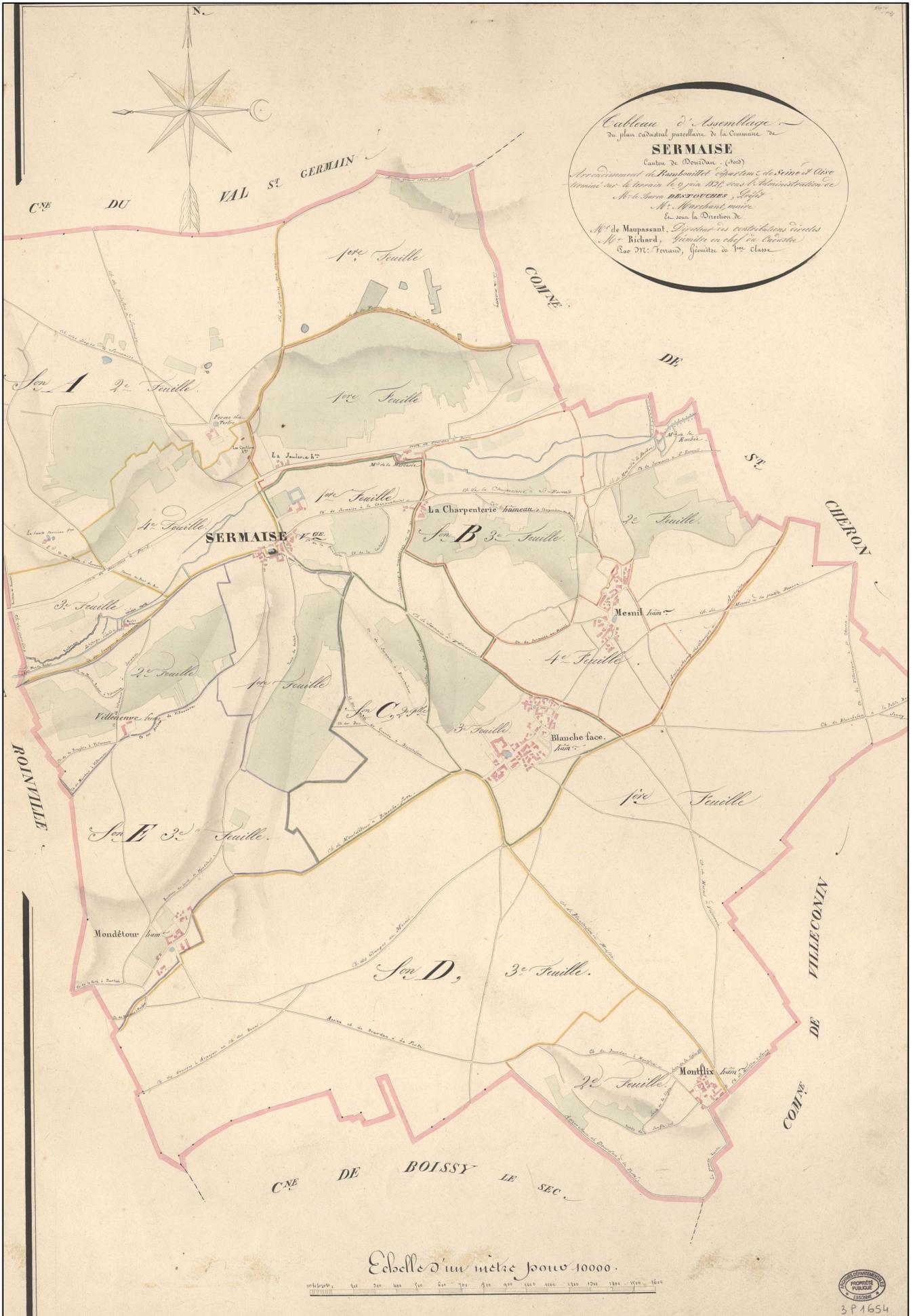
---

<sup>1</sup> La synthèse générale présente une description complète de la méthode et du contenu de chaque étape de travail.

<sup>2</sup> On en trouvera la définition dans le glossaire se trouvant à la fin de chaque synthèse.

<b>ADRESSE:</b>				<b>N° Fiche:</b>				
<b>Pré-inventaire :</b>		OUI	NON	X				
				<b>N° de photo :</b>				
<b>TYPLOGIE</b>								
maison rurale	pavillon	maison de bourg	immeuble	puits	mairie	église		
cour commune	villa	maison à boutique	gare	moulin	école	monument aux morts		
petite ferme	maison de notable	maison de bourg à porte charretière	variantes notables :		autre:			
ferme	château	maison d'artisan						
<b>Datation:</b>				1ère moitié 20ème siècle	Date portée	<b>Signature:</b>		
<b>Implantation:</b>		village / bourg	hameau / lieu-dit		isolé			
<b>MATERIAUX DE COUVERTURE</b>								
tuiles mécaniques		tuiles plates	ardoises	autre:		épis de faitage tuiles de rive		
<b>PARTIES CONSTITUANTES</b>			<b>MATERIAUX GROS-ŒUVRE</b>					
communs	colombier	puits	Pierre de taille	grès	meulière	enduit		
annexes	four		moellons	calcaire	briques			
<b>ELEMENTS DE FACADE REMARQUABLES</b>								
aisselier	céramique	décor disparu	ferronnerie	marquise	rocaillage	autre:		
balcon	chaînage d'angle	devanture de boutique	linteaux brique-métal	modénature	décor briques			
<b>INTERET</b>								
architectural		morphologique		urbain	pittoresque	historique		
<b>DEGRE</b>					<b>Transformations de surface</b>			
inaccessible	intéressant	remarquable	exceptionnel	OUI	NON			
				fenêtres pvc		enduit gratté		
<b>REMARQUES ET TEMOIGNAGES EVENTUELS:</b>					velux	garage		
					ouvertures reprises :			
					autre :			

*Fiche de recensement utilisée lors des enquêtes de terrain*



Feuille d'assemblage du cadastre napoléonien de la commune de Sermaise (1825) © A.D. 91

## DEPUIS LE CADASTRE NAPOLEONIEN, DEUX SIECLES D'EVOLUTIONS URBAINES

Situé au cœur de la vallée de l'Orge, à mi-chemin entre Dourdan et Saint-Chéron, le territoire de Sermaise présente un profil identique à celui des communes voisines, entre vallée et plateau, deux systèmes liés par des coteaux escarpés et boisés, appuyés au sud sur un système de buttes. L'altitude varie ainsi entre 78 mètres en fond de vallée et 159 mètres sur le plateau au nord ; le plateau de Blancheface, au sud, est sensiblement à la même altitude, autour de 150-158 mètres. Le fond de vallée, large et plat, au sol argilo-sableux, est marécageux, ce dont témoigne la toponymie (« La Pâture des Joncs », « Les Roseaux », « Les Glaises »). Le risque d'inondation a eu des conséquences sur l'implantation du bâti : le centre-bourg ancien a été établi sur les premières pentes du coteau, rive droite, mais son extension a été rapidement limitée par l'accentuation de la déclivité ; des hameaux ont donc été installés sur le plateau, notamment au sud ; ils se caractérisent par la multiplicité des mares creusées pour assurer l'approvisionnement en eau, aujourd'hui remplacées par un château d'eau.

Le site connaît une occupation ancienne, d'abord à proximité des points d'eau. La fontaine de la Rachée, en particulier, attire pour ses vertus curatives jusqu'à la fin de l'époque moderne ; elle est transformée en lavoir en 1825. A partir de la fin du Moyen Âge, la commune est prospère : on y cultive essentiellement la vigne jusqu'aux épidémies de phylloxera du milieu du XIXe siècle. L'agriculture se tourne alors vers les productions maraîchère et céréalière ainsi que l'élevage.

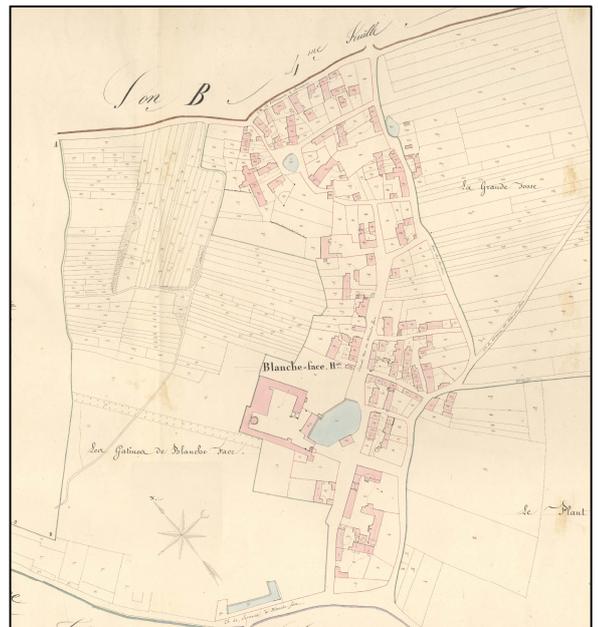
### 1. LA COMMUNE AU MOMENT DE L'ÉTABLISSEMENT DU PREMIER CADASTRE PARCELLAIRE

La commune compte 666 habitants en 1821 à la veille de l'établissement du cadastre napoléonien. Le bâti est dispersé sur l'ensemble du territoire : la *Monographie de l'Instituteur*, écrite en 1899, recense treize hameaux, dont huit ne comptent qu'une ou deux maisons. Mis à part Montflox, excentré et situé sur la limite administrative entre Sermaise et Villeconin, tous se concentrent au centre du territoire, dans un espace situé entre le chemin du Terre à Saint-Chéron et l'ancien chemin des Granges à Arpajon. Au nord comme au sud, les hameaux de plateau ne s'éloignent guère des bordures du coteau, se tenant au plus proche de la vallée, du centre-bourg, et des principales voies de communication qui relient la commune à Paris et à Dourdan.

Le centre-bourg, de petite taille – l'instituteur y dénombre 39 maisons en 1899 – est de forme concentrique, groupé autour de l'église. Le bâti y est dense et placé en avant de parcelle, formant quelques fronts bâtis ; le parcellaire est régulier entre la rivière et l'église ; plus au sud, il épouse le relief, plus accidenté. Le manoir seigneurial de la Borde est à l'écart de ce noyau villageois.



Le hameau le plus important – plus peuplé, en outre, que le village – est celui de Blancheface, sur le plateau du même nom. Situé à moins d'un kilomètre du centre-bourg, il s'étire à l'ouest le long du chemin qui le traverse et prend une forme plus concentrique à l'est, autour de deux points d'eau qui ont aujourd'hui disparu mais dont la trace est encore visible. Le tissu urbain y est plus lâche qu'au centre-bourg et le parcellaire y est plus découpé (voir extrait du cadastre napoléonien, ci-contre). Au centre, un imposant manoir seigneurial jouxte une grande mare au bord de laquelle se devine la petite chapelle Saint-Georges.



Le hameau du Mesnil présente une configuration semblable, ordonnée à la fois le long d'une rue et des points d'eau (ci-contre, en bas). Les hameaux de Montflix et de Mondétour sont de plus petite taille. Le premier, à vocation viticole, présente une conformation groupée ; le second a un tissu urbain plus lâche, marqué par deux grandes fermes.

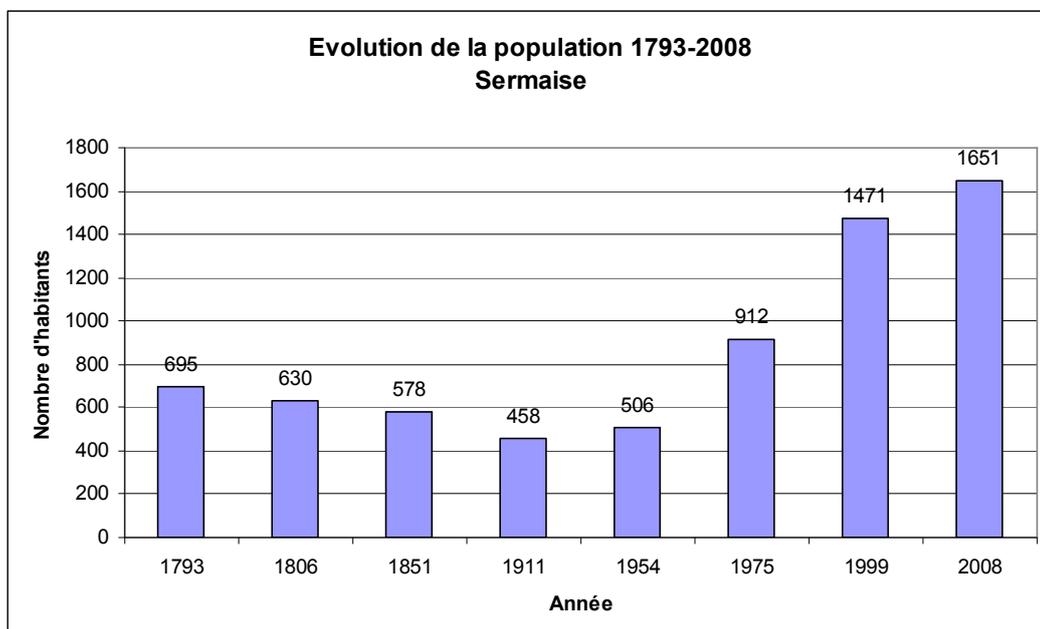


La commune compte par ailleurs deux grandes fermes isolées, celle du Tertre et celle de la Villeneuve, ainsi que trois moulins sur l'Orge. Tous les écarts sont reliés par un réseau viaire très dense.

Pour l'ensemble de la commune, ce sont 38 bâtiments dont l'emprise au sol est antérieure à cette époque qui ont été recensés, soit plus des deux tiers des éléments pris en compte dans le diagnostic patrimonial. Ce chiffre témoigne de la présence forte du bâti ancien dans la commune.

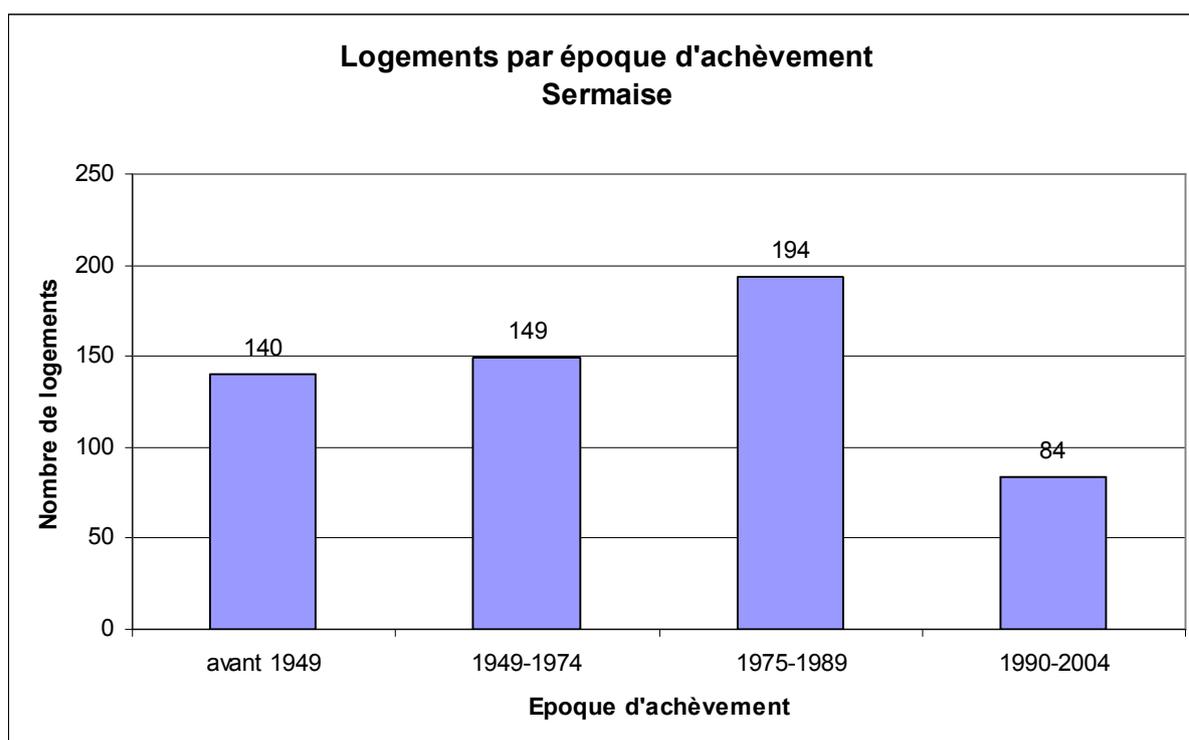
## 2. LES FACTEURS D'ÉVOLUTION MORPHOLOGIQUE ET SPATIALE

### a. L'évolution démographique : une baisse continue avant le développement de la périurbanisation



Entre la Révolution et le milieu du XXe siècle, la commune connaît une baisse continue de sa population. Le phénomène s'explique majoritairement par l'exode rural et par l'absence de gare avant cette date (il n'y avait à Sermaise qu'un arrêt). La commune est alors dépendante de Saint-Chéron. Le niveau le plus bas est atteint en 1936, avec 413 habitants seulement. La reprise s'effectue après la Seconde Guerre mondiale, avec le développement de l'automobile, et s'accélère dans le dernier quart du siècle, conjointement avec la périurbanisation et le développement des transports en commun.

### b. L'extension du bâti : forte croissance puis ralentissement



L'activité de construction connaît une forte croissance après 1946 : en 25 ans seulement, le nombre de logements disponibles sur le territoire de la commune est plus que doublé. La tendance se poursuit et s'accélère dans les quinze ans qui suivent, avant de connaître une baisse significative à partir des années 1990. Au total, en un peu plus d'un demi-siècle, le nombre de logements a quadruplé. Il s'agit surtout de pavillons individuels, qui sont installés le long des routes, plus rarement en lotissement concerté comme à Bellanger. Dans certains cas, la création de nouveaux logements tient à la division de fermes en plusieurs lots : c'est surtout le cas dans les hameaux du plateau. De manière générale, la commune tend à devenir exclusivement résidentielle.

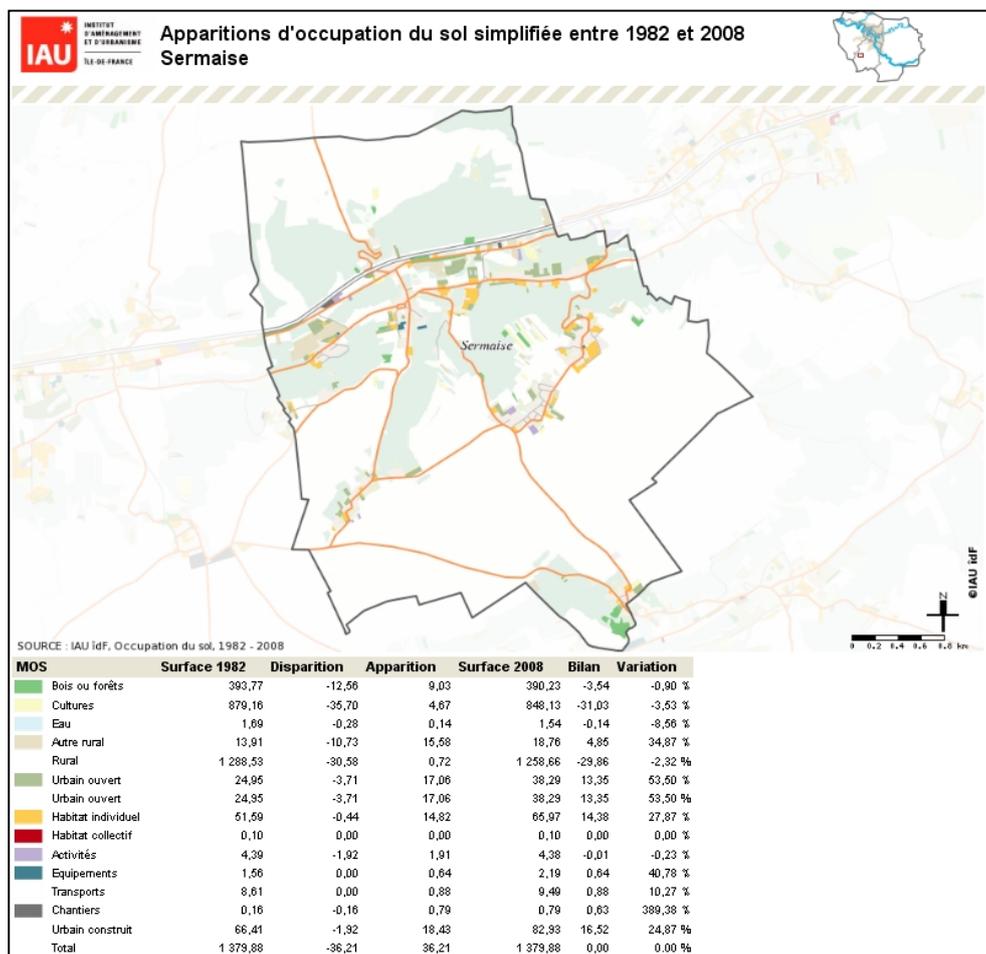
### **3. LA FORME ACTUELLE DU VILLAGE : UN HABITAT DE PLUS EN PLUS DIFFUS**

Située hors de l'agglomération parisienne mais dans la zone d'influence de Dourdan et de Saint-Chéron, la commune de Sermaise a aujourd'hui des caractéristiques périurbaines qui se juxtaposent aux traits anciens et modifient insensiblement la physionomie du village. La forme du noyau ancien, groupé autour de l'église, est aujourd'hui moins nettement visible en raison son extension en étoile le long des axes qui s'y rejoignent. L'église elle-

même n'est plus visible depuis les pentes de Blancheface, dissimulée derrière les constructions nouvelles.

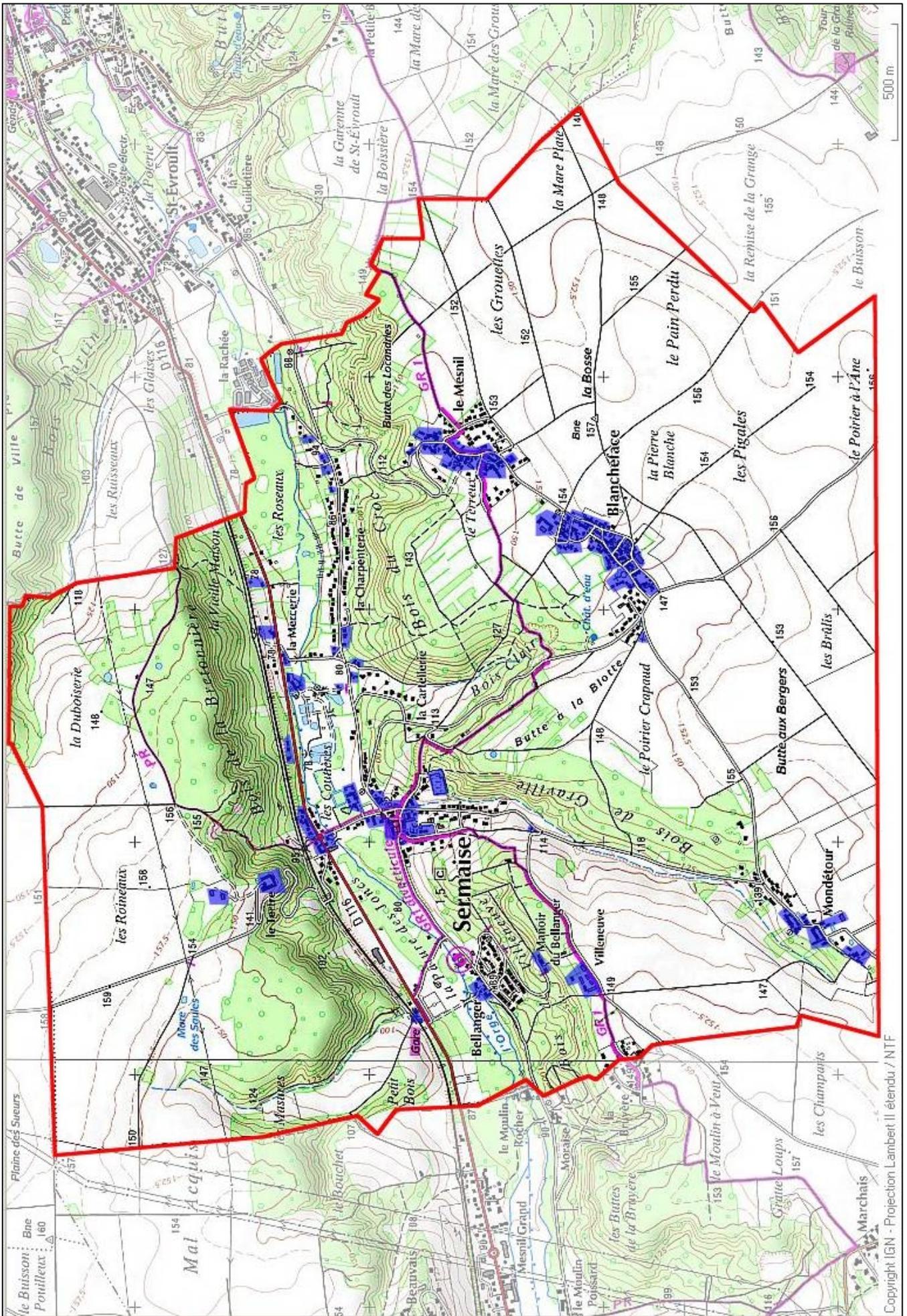
Sur l'ensemble du territoire, l'habitat tend à devenir plus diffus. Certains hameaux sont désormais reliés les uns aux autres par un continuum de pavillons placés les uns à côté des autres (la Charpenterie), et ce n'est sans doute qu'une question d'années avant que Blancheface et le Mesnil ne fassent plus qu'un seul et même hameau, étiré sur près de trois kilomètres à la lisière du coteau, faisant pendant à la rue des Sources au pied de ce même coteau, déjà entièrement bâtie. L'extension des surfaces occupées reste tout de même très contrainte par les accidents topographiques : les versants de la vallée sont en effet trop escarpés pour être construits et le fond de la vallée reste inconstructible.

Le réseau viaire très dense existe toujours mais il est aujourd'hui plus hiérarchisé : la D116, de Saint-Chéron à Dourdan, doublée par la voie de chemin de fer constituent aujourd'hui une axe structurant le long duquel se développent progressivement bâti et activités.



Page de droite : évolution des emprises foncières sur le territoire de la commune de Sermaise entre 1951 et 2005

Légende :	
	Limites communales
	Emprise foncière en 1951



#### 4. ÉVOLUTIONS PAYSAGÈRES

D'après l'Atlas paysager élaboré par l'IAURIF, le territoire de Sermaise se divise en trois grandes unités paysagères : la vallée de l'Orge amont, une petite vallée boisée et rurale, le plateau cultivé de Beauce, dont fait partie celui de Blancheface (au sud) et le plateau agricole de Dourdan (au nord).



*La transition entre la vallée de l'Orge et le plateau de Blancheface par le coteau au sud et la variété des paysages :*

- *en haut à gauche : à une centaine de mètres en retrait par rapport à la rivière, décelable ici grâce à la végétation ripisylve qui la borde (peupliers), la pente est douce et le sol est à la fois cultivé et bâti. A l'arrière-plan, le coteau nord est entièrement boisé.*
- *en haut à droite : la montée depuis la vallée s'effectue par des chemins encaissés qui permettent de gravir la butte boisée.*
- *en bas à gauche : la forêt cède brutalement la place au plateau cultivé dès la rupture de pente.*
- *en bas à droite : le plateau en direction de Villeconin.*

## 1. D’hier à aujourd’hui, entre cartes postales anciennes et photographies de terrain

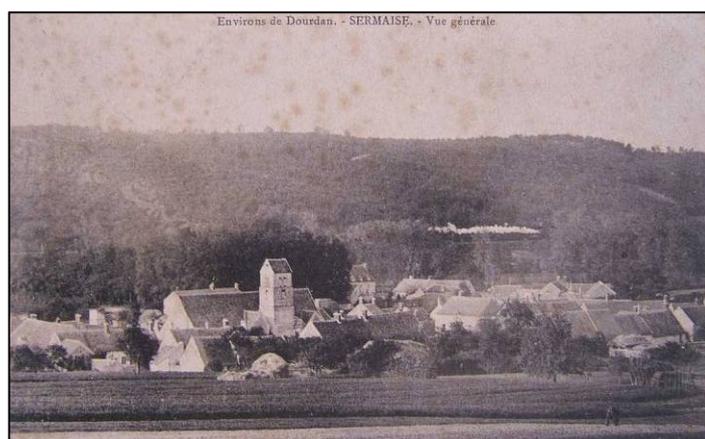
La comparaison entre les cartes postales anciennes et des photographies actuelles prises depuis le même point de vue – lorsque cela est possible – permet de déceler les changements paysagers et morphologiques, qui touchent soit à l’ensemble du village, soit à des bâtiments particuliers.

Le centre de Sermaise a été l’objet de nombreuses cartes postales anciennes, aux sujets variés : entrées de pays depuis Blancheface ou la route de Dourdan, vues d’ensemble ou de bâtiments particuliers, scènes animées en centre-bourg. Sont ainsi représentés les lieux les plus emblématiques de la vie villageoise, comme dans la plupart des communes : l’église, les écoles (dont l’école SNCF), le café de la mairie (mais non la mairie elle-même), la gare, le monument aux morts. Les vues générales privilégient les clichés pris depuis le coteau sud, en faible plongée, de manière à saisir l’ensemble du noyau villageois.

Les hameaux, en revanche, sont moins photographiés ; l’accent est mis sur un monument ou une construction remarquable. Les plans sont alors serrés et ne permettent pas de se faire une idée de la morphologie urbaine. Ce que l’on y distingue a peu changé.



*Autour de la chapelle Saint-Georges à Blancheface, les quelques bâtiments visibles ont conservé leurs volumes, sans doute en raison du périmètre de protection lié à l’inscription du monument à l’Inventaire supplémentaire. On note cependant quelques modifications paysagères, qui marquent le glissement progressif du rural au résidentiel : route bitumée, disparition partielle du trottoir enherbé, signalisation, mobilier urbain, lignes électriques.*



*Il n’est plus possible de photographier aujourd’hui le village tel qu’il l’a été dans la première moitié du XXe siècle : les propriétés bâties ont remplacé les champs et rendent les lieux inaccessibles. Par ailleurs, l’extension de la commune sur le coteau sud a transformé*

*l'étagement du bâti : plus diffus actuellement, il ne permet plus d'appréhender un noyau urbain dense et groupé autour de l'église sur les premières pentes. Le clocher, autrefois bien visible, est aujourd'hui dissimulé par les pavillons situés plus haut.*



*A l'entrée de la commune par Blancheface, l'aspect d'ensemble est reconnaissable mais transformé par des modifications de détail : disparition d'un bâtiment au second-plan à gauche, interventions sur le bâti (pignons percés de fenêtres à l'arrière-plan, porte de grange rabaissée et transformée en porte de garage, ajout d'extensions) et présence de grands arbres qui ferment le paysage, à la fois au premier plan, mais aussi sur les coteaux à l'arrière-plan qui ne sont plus mis en culture aujourd'hui.*



*Au cœur du centre-bourg, l'école, appartenant autrefois à la SNCF, existe toujours et est intégrée au groupe scolaire ; ses accès ont depuis été modifiés et le bâtiment a été agrandi (à l'arrière). Un enduit blanc unifie aujourd'hui toute la façade, y compris sur les murs intérieurs (ci-contre), où l'ancien décor, sans doute polychrome, se devine encore sous le revêtement. La grille qui entourait le monument aux morts a été supprimée, rouvrant ainsi le paysage.*



## 2. Éléments marquants du paysage actuel

En raison de la déprise agricole et des changements de fonction de l'habitat, le paysage de Sermaise mêle aujourd'hui traits ruraux et périurbains, dans des proportions variables en fonction du point de vue adopté : en cœur de hameau, en périphérie, le long des voies de communication ou depuis les coteaux. De manière générale, les intérieurs de bourg et de hameaux présentent encore les caractères paysagers typiques d'une économie et d'une structure rurale ancienne. Parmi ceux-ci, les murs de pierre qui entourent les parcelles, bâties ou non (ci-contre, un clos, c'est-à-dire une parcelle cultivée, entièrement clôturée, à Mondétour), et parfois un îlot entier quand celui-ci est composé d'une grande ferme et de maisons rurales qui en dépendaient. Ces murs, construits en moellons et couverts d'un chaperon bombé et maçonné, s'élèvent généralement à près de deux mètres et marquent fortement les rues.



*Ci-dessus, de gauche à droite et de bas en haut, des murs de clôture à Blancheface, au Mesnil, autour de la ferme de la Villeneuve et à Mondétour.*

Les écarts situés sur le plateau présentent un autre caractère très spécifique à la commune de Sermaise : il s'agit des mares qui ponctuent le territoire. Elles servaient d'abreuvoir pour les animaux, mais aussi de réserve d'eau en cas d'incendie. On les appelle pédiluves quand elles sont maçonnées et qu'elles comportent une pente douce qui permet aux animaux d'y tremper leurs pattes pour éviter les échauffements ; certaines mares, comme à Mondétour, sont accompagnées d'un lavoir.

A la fin du XIXe siècle, on en recensait près d'une trentaine. Aujourd'hui, elles sont parfois asséchées, parfois comblées, mais la plupart sont encore en place. Toutes accueillent sur leurs rives une végétation spécifique.



Toutefois, des éléments bien plus récents marquent fortement le territoire de la commune. Les voies de communication, dans la vallée, en sont un. Elles reprennent en partie des tracés plus anciens, notamment celui de la voie romaine qui allait de Paris à Chartres en passant par Dourdan, ou celui de la ligne de chemin de fer Paris-Vendôme établie au XIXe siècle, mais elles tranchent aujourd'hui par leur largeur et le contraste qu'elles offrent avec les paysages alentours.



Plus visibles encore, les ceintures pavillonnaires qui tendent aujourd'hui à entourer centre-bourg et hameaux. De l'extérieur, le bâti ancien devient invisible. Le front bâti est celui d'un lotissement pavillonnaire ou d'une petite ville (ci-dessous, le hameau du Mesnil à ses entrées ouest et sud).



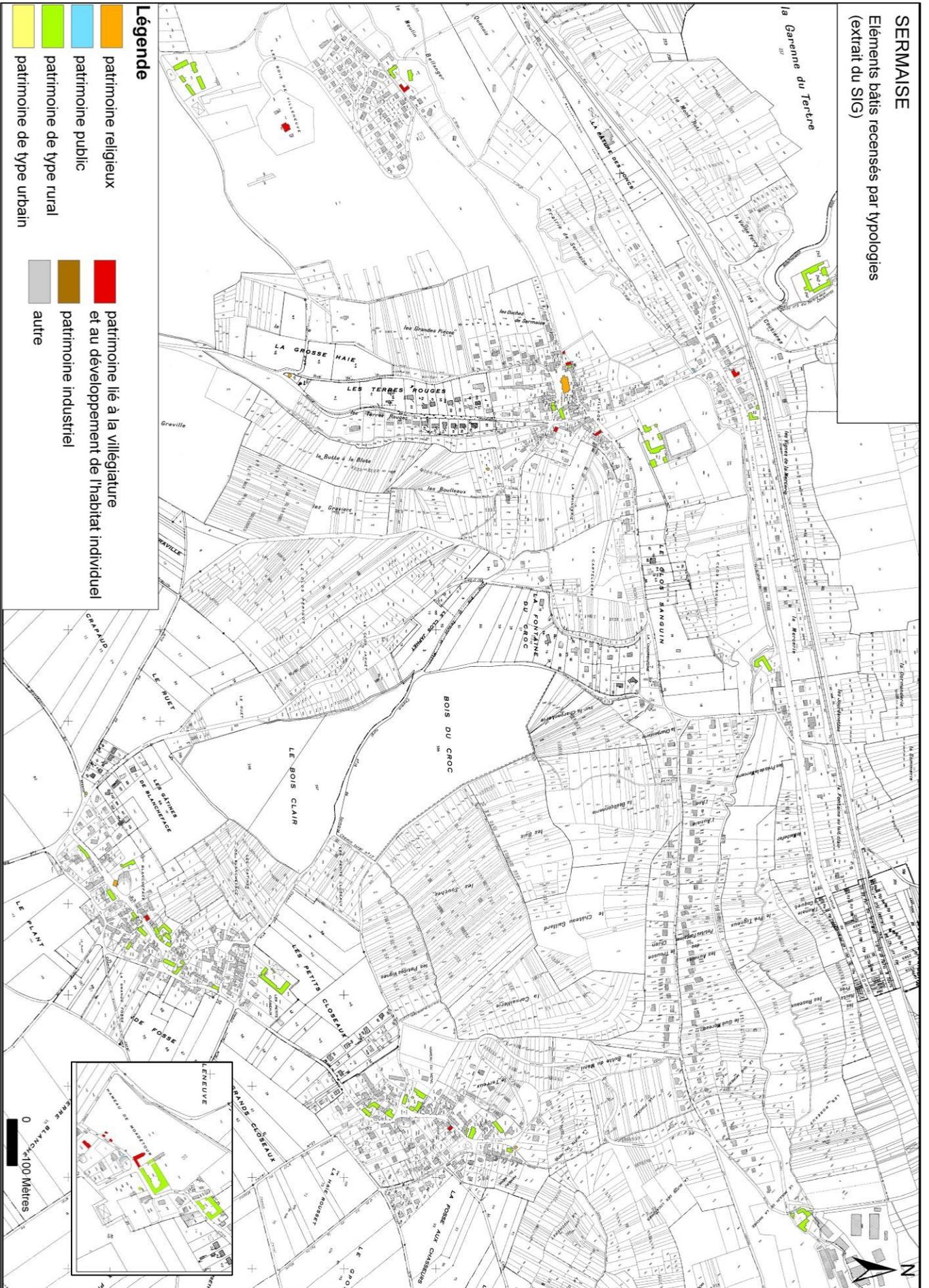
Le phénomène est encore plus marqué dans le bourg (ci-dessous, vues prises depuis la route qui vient de Bellanger : à gauche, lorsque l'on se place à ce qui était la sortie du village en 1826 ; à droite, cent mètres plus loin, l'église et le bâti ancien sont masqués par les constructions neuves qui s'étirent en bord de route).



Enfin, des éléments ponctuels situés sur le plateau et visibles à très grande distance servent de points de repères dans un paysage à l'allure plutôt uniforme par ailleurs.



**SERMAISE**  
 Éléments bâtis recensés par typologies  
 (extrait du SIG)

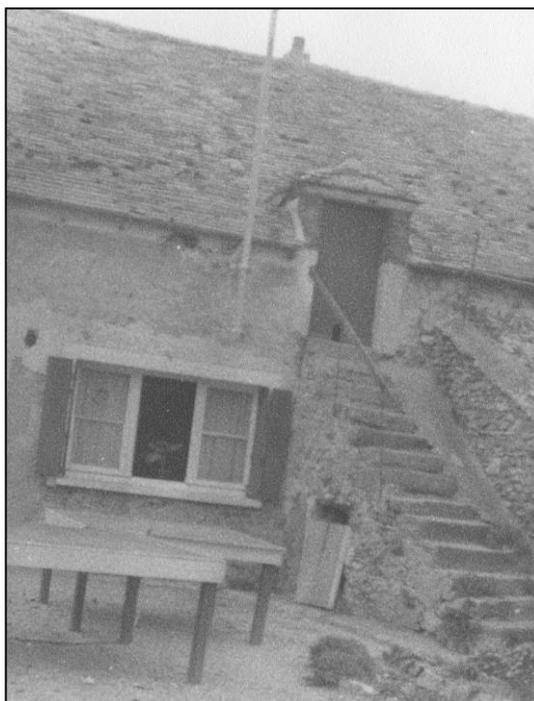


# ETAT DES LIEUX PATRIMONIAL

## 1. CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES

Les bâtiments à vocation agricole prédominent très largement dans le patrimoine recensé à Sermaise. Aucun édifice urbain, de type maison de bourg ou maison à boutique, n'a été identifié. Jusqu'à la fin du XIXe siècle, l'habitat est donc exclusivement rural, tourné vers l'agriculture et la viticulture. L'arrivée du train ne change pas fondamentalement la fonction de la commune, au moins jusqu'en 1945 : l'habitat de villégiature et l'habitat individuel ne se développent guère. On compte donc peu de villas et de pavillons.

Cet habitat rural très développé présente plusieurs spécificités. Ainsi, les catégories les plus modestes ne sont pas représentées : aucune cour commune, aucune maison élémentaire n'ont été recensées. Cependant, en raison de la transformation généralisée des bâtiments ruraux en résidences, il n'est pas exclu que ces éléments trop humbles aient disparus. Les maisons rurales et fermes qui subsistent, notamment à Blancheface, comportent fréquemment un escalier extérieur (ci-dessous, photographie du pré-inventaire, datant des années 1970), visible malgré les hauts murs chaperonnés qui entourent les propriétés. La volée de marches abrite souvent une entrée de cave ou une petite resserre fermée par une petite porte de bois.



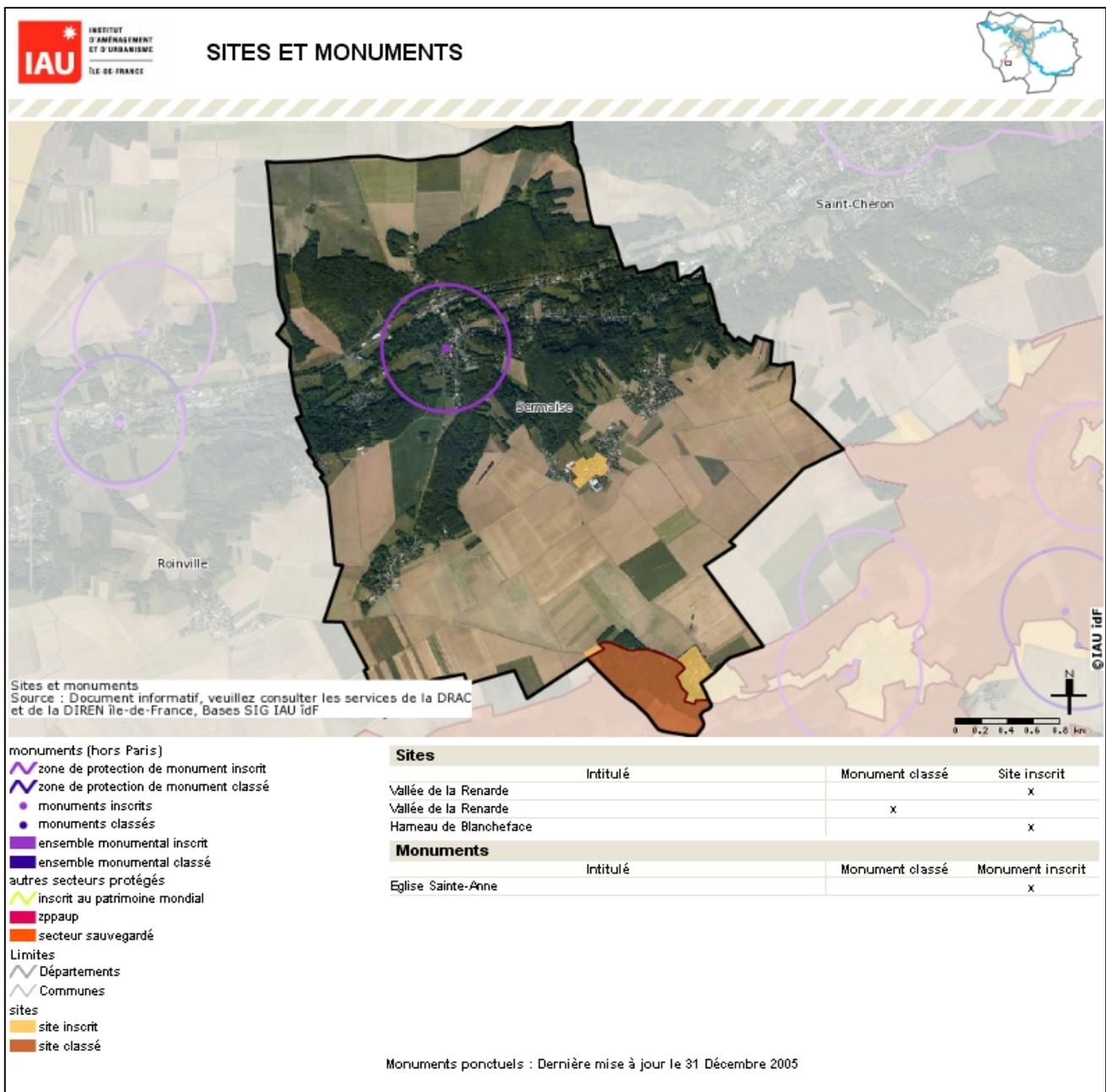
La majorité des bâtiments de la commune sont construits en moellons couverts d'enduit à pierre vue<sup>3</sup>. Ces moellons sont majoritairement de meulière ou de silex : on trouve en effet des bancs de meulière sur les crêtes des versants, sous la couche de terre arable ; le silex affleure quant à lui sur le versant nord. On observe également quelques chaînages d'angle en grès, extrait à Saint-Chéron ou sur les coteaux où quelques bancs affleurent. Les toits de tuiles plates sont encore majoritaires dans la commune mais ils sont

---

<sup>3</sup> c'est-à-dire qui ne recouvre pas totalement la pierre

progressivement remplacés par des couvertures de tuiles mécaniques. Les bâtiments construits au début du XXe siècle sont quant à eux couverts d'ardoises.

La commune ne compte qu'un seul édifice inscrit, l'église Sainte-Anne, dont le périmètre de protection s'étend sur l'ensemble du centre-bourg. Par ailleurs, le hameau de Blancheface est inscrit au titre des sites, de même que Montflix. La portion de territoire située à l'ouest de ce dernier hameau est quant à elle classée au titre des sites car elle appartient à la vallée de la Renarde.



## 2. ANALYSE TYPOLOGIQUE DU BÂTI

	Intéressant	Remarquable	Exceptionnel	Inaccessible	Total
Fermes	15	6	0	0	21
Maisons rurales et granges isolées	9	1	0	0	10
Édifices publics, civils et religieux	7	2	1	0	10
Villas	6	0	0	0	6
Maisons de notable	0	2	0	1	3
Moulins	1	2	0	0	3
Pavillons	1	0	0	0	1
<b>TOTAL</b>	<b>39</b>	<b>13</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>54</b>

### 1. Édifices publics, civils et religieux

Nombre d'édifices recensés : **10**

Exceptionnel : **1** (SER02 – lavoir rue de Morainville)

Remarquables : **2** (SER24 – église ; SER33 – chapelle)

L'église Sainte-Anne, parfois connue sous le vocable de Notre-Dame de la Nativité, a un plan complexe résultant d'ajouts et de reconstructions successives depuis le XII<sup>e</sup> siècle. Les parties les plus anciennes seraient le clocher en grès au toit en bâtière et le porche ouest. Couverte de tuiles plates, elle est majoritairement construite en matériaux locaux, moellons de grès et de silex. Elle a été inscrite à l'Inventaire supplémentaire en 1953 ; les vantaux de la porte, datant de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, ont été classés en 1912. L'église était entourée du cimetière jusqu'en 1853, date à laquelle il a été déplacé au pied de la Butte à la Blotte.



La commune compte également une chapelle, dédiée à Saint-Georges, dans le hameau de Blancheface. Édifiée en 1329, dépourvue de clocher, elle présente un plan rectangulaire très simple et est construite en moellons renforcés d'un chaînage d'angle en grès ; la toiture est soutenue par une charpente en bois remarquable, datant de la construction. Il s'agissait sans doute de la chapelle du manoir de Blancheface. Désaffectée, elle a été rendue au culte en 1946, une nouvelle fois désaffectée puis restaurée en 1990.



Pas moins de cinq croix, plus ou moins ornées, en fer ou en bois orné d'un christ en fonte, ont été recensées sur le territoire de la commune. Elles se situent pour la plupart à un carrefour important ; leur nombre est le reflet de la densité viaire de la commune.

Autres édifices de type civil, les lavoirs. Sermaise en compte deux, l'un construit au fil de l'eau, sur l'Orge, quelque peu modifié, l'autre dans le hameau de Mondétour, au bord d'un pédiluve maçonné. Ce petit lavoir a été qualifié d'exceptionnel en raison de la préservation de l'ensemble de ses traits morphologiques d'origine ainsi que de son contexte.



La mairie actuelle, quoique installée dans un bâtiment dont l'emprise au sol est antécadastre, a été entièrement remise à neuf et transformée en 1972. Elle n'a donc pas été recensée.

## 2. Fermes

Nombre d'édifices recensés : 21

Remarquables : 6 (SER04 – rue des Maugrenautes ; SER21 – 1 impasse des Gâtines ; SER32 – 13bis Grand-rue ; SER36 – 25 Grand-rue ; SER36 – 6 rue des Champs ; SER50 – 8 rue Jourdain)

Les fermes constituent la typologie la plus représentée à Sermaise ; les deux tiers d'entre elles sont des ensembles de grande taille, qui réunissent logis et annexes soit autour d'une cour, soit de manière alignée. Les grandes fermes à cour fermée sont les plus nombreuses : leurs imposants bâtiments s'organisent autour d'une cour rectangulaire fermée sur l'extérieur par les façades aveugles des annexes agricoles et par des murs qui les réunissent (ci-contre, SER04, à Mondétour). A Sermaise, on trouve ce type de structure dans les petits hameaux, en bordure des plus importants, ou bien en situation isolée. La plupart ont une emprise au sol antécadastre et leur élévation témoigne encore en partie d'une implantation ancienne. Ainsi, deux de ces grandes fermes sont d'anciens manoirs seigneuriaux, au centre-bourg et au Tertre (respectivement maison de la Borde, SER21, et ferme du Tertre, SER13, page suivante). Ces deux ensembles ont été en partie remaniés (notamment leur logis) mais



conservent néanmoins des traits anciens, contreforts ou portail.

La ferme de Villeneuve (SER12), isolée sur le plateau entre le bois de Villeneuve et le bois de Graille possèderait quant à elle, selon des témoignages, le logis de ferme le plus ancien de la commune.



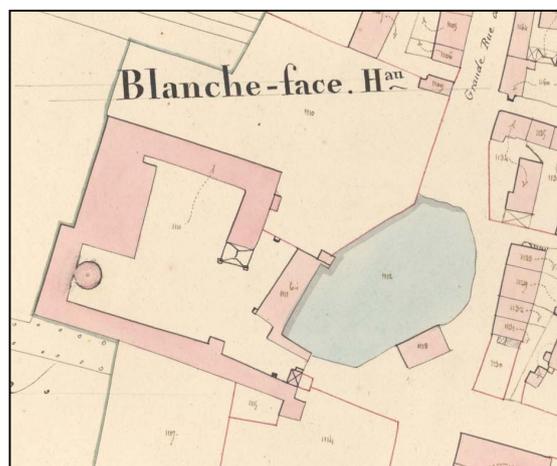
Il existe néanmoins des ensembles plus récents, en particulier à Blancheface, où une grande ferme du début du XXe siècle a été recensée (SER38, ci-contre). Le logis, placé près de l'entrée de la ferme et non en fond de cour, possède une façade rocaillée aux travées soulignées par des bandeaux lissés et par des décors de brique. Les ouvertures des annexes agricoles ont elles aussi des encadrements de brique. La ferme a été qualifiée de remarquable en raison de la préservation de ses traits morphologiques et de son intérêt architectural à l'échelle de la commune.



Les six autres grandes fermes recensées sont construites sur un plan longiligne, où le logis et une partie importante des annexes sont alignés sous le même toit. L'ensemble est parallèle à la rue, parfois en léger retrait. L'arrière de la parcelle, où se trouvait généralement une série d'annexes ou de dépendances, a fréquemment été morcelé et dénaturé, mais le bâtiment principal est généralement bien conservé. On trouve ces formes principalement à Blancheface, le long de la rue principale (ci-dessous, SER45, SER44 et SER42, Grande-Rue).



Dans cette catégorie, il faut signaler un cas particulier, celui de la ferme dite du Prieuré à Blancheface, qui constituait autrefois les communs d'un manoir seigneurial aujourd'hui disparu et auquel appartenait également la chapelle Saint-Georges. Cette ferme présente elle aussi un plan allongé, mais établi de manière perpendiculaire à la rue. Cependant, en raison des destructions, on ne connaît pas la disposition d'origine de la ferme par rapport au manoir. Le cadastre napoléonien nous donne un plan de l'ensemble, mais les deux bâtiments ne se distinguent pas l'un de l'autre (ci-dessous).



La commune comporte également des fermes de plus petites dimensions, elles aussi organisées soit autour d'une cour fermée (SER36, ci-dessous à gauche), soit sous une forme basse, en bloc-à-terre, avec logis et annexes sous le même toit (SER50, ci-dessous à droite). Elles présentent les mêmes caractéristiques que les grandes fermes mais les bâtiments, logis comme annexes, sont moins développés.



### 3. Maisons rurales et granges

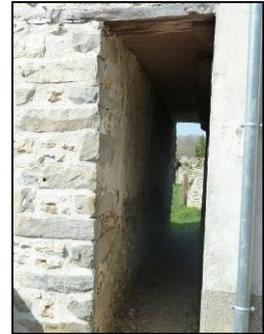
Nombre d'édifices recensés : 10

Remarquable : 1 (SER35 – 23bis Grand-rue)

Les maisons rurales sont composées de logis de taille modeste avec des annexes agricoles peu importantes. C'est ce dernier critère qui permet de distinguer la maison rurale de la ferme : les annexes agricoles y sont plus petites que le logis. A Sermaise, elles sont

moins nombreuses que les fermes ; dans l'ensemble, le nombre de maisons rurales recensées demeure faible pour une commune à vocation agricole. Cela s'explique par le taux élevé de dénaturations qui touchent ce type de bâti, qui a fréquemment perdu sa fonction première et a été transformé en habitation. Peu d'entre elles sont donc encore lisibles en tant que telles.

Néanmoins, les maisons recensées présentent pour certaines des caractéristiques architecturales notables, spécifiques à la commune : il s'agit d'abord de l'escalier extérieur en pierre qui permet d'accéder aux combles<sup>4</sup> et qui comporte sur son flanc une petite porte qui permet d'accéder à une cave ou à une resserre. Ont aussi été observés des passages d'allée ouverts sur la rue, ménagés au rez-de-chaussée de la maison et qui permettent d'accéder au jardin à l'arrière (ci-contre).



Entre le centre-bourg et les hameaux, les formes des maisons diffèrent : plutôt basses et allongées dans les écarts, elles sont à base étroite et à un étage carré dans le village, en raison de la taille des parcelles.

L'une de ces maisons a été qualifiée de remarquable, en raison de la préservation de ses traits morphologiques (SER35, ci-dessous). Située dans la rue principale de Blancheface, elle se présente sous une forme dite bloc-à-terre, c'est-à-dire que le logis et les annexes se trouvent dans le prolongement l'un de l'autre, sous le même toit. Elle se caractérise par sa grande simplicité ; la façade, encore enduite, est tout de même soignée, puisqu'un bandeau lissé de couleur claire souligne les ouvertures et la corniche. Les ouvertures sont peu nombreuses et disposées de manière irrégulière, adaptée aux fonctions des pièces qu'elles éclairent ; la lucarne « à la capucine » présente une intéressante charpente. L'ensemble est malheureusement à l'abandon.



---

<sup>4</sup> voir la photo page 21

Quelques granges isolées ont également été repérées sur le territoire de la commune. Il s'agissait sans doute, au moins pour une partie d'entre elles, d'annexes de fermes ou de maisons rurales aujourd'hui transformées. Les granges en question sont souvent à l'abandon ou en mauvais état, mais ont gardé leurs caractéristiques d'origine et marquent les fronts bâtis de leur grandes portes en bois et de leur murs aveugles.



#### 4. Villas et pavillons

Nombre d'édifices recensés : 7

La plupart des édifices recensés à Sermaise comme « villas » n'ont pas été construits en tant que tel comme lieux de villégiature. Il s'agit plutôt de bâtiments dont la fonction d'origine a disparu et qui ont été traités en villas à la fin du XIXe siècle ou dans la première moitié du XXe siècle. Ils ont donc une emprise au sol antécadastre, mais leur élévation présente des traits plus modernes. C'est le cas de plusieurs logis de fermes ou bâtiments agricoles situés dans les hameaux ou au centre-bourg (par exemple, ci-dessous, SER07, SER34). Ces édifices présentent donc des formes et des ornements très variés. Contrairement à d'autres communes voisines, il n'existe pas à Sermaise de type de villa récurrent.



Un seul pavillon (SER18, ci-contre), construit dans l'entre-deux guerres, a par ailleurs été recensé, le long de la route de Dourdan. Il présente un intérêt morphologique en raison de sa configuration double et de l'absence de modifications lourdes.



## 5. Maisons de notable

Nombre d'édifices recensés : 3

Inaccessible : 1 (manoir de Bellanger)

Remarquables : 2 (SER03 – 4 rue de l'Abbé Lessot ; SER22 – 4 route de Blancheface)

Trois maisons de notable d'époques différentes ont été recensées dans la commune. L'une d'entre elles, dite « manoir de Bellanger » (ci-contre), datant de 1880, n'est connue que par des cartes postales anciennes : l'accès y est impossible, et le bâtiment, pourtant isolé sur le coteau est invisible de loin, masqué par la végétation.



La demeure située à Mondétour est bien plus ancienne (SER03, ci-contre) : il s'agissait peut-être à l'époque moderne d'une maison de campagne, comme en témoignent son emprise au sol antécadastre, ses façades sobres tournées vers le domaine et non vers l'espace public, son installation sur un site où l'on bénéficie d'un point de vue. Quelques modifications ont été apportées à la façade : des baies ont été bouchées. Les communs sont quant à eux toujours en place, en lisière de la grande propriété arborée, close de grands murs.



La dernière maison de notable recensée se situe au cœur du bourg : sa tourelle carrée au toit en pavillon soutenu par des aisseliers et couvert d'ardoises, ainsi que sa modénature de briques et plâtre la distingue des bâtiments avoisinants. Elle est construite sur une emprise au sol antécadastre, mais son décor date quant à lui de la fin du XIXe siècle ou des premières années du XXe siècle. Ses communs ont en partie été transformés en habitation indépendante.



## 6. Moulins

Nombre d'édifices recensés : 3

Remarquables : 2 (SER14 – 4 rue Boileau ; SER15 – 14 avenue de Paris)

La commune compte trois moulins construits sur l'Orge : La Rachée, la Mercerie, Bellanger. Tous avaient déjà cessé leur activité à la fin du XIXe siècle et ont été transformés en habitation ou en usine (moulin de la Rachée, aujourd'hui en cours de rénovation). Ils ont

cependant conservé des traits typologiques, canal d'aménée, vannes ouvrières ou logement pour la roue. Le moulin de la Mercerie, qui se présente sous la forme d'un moulin-ferme, à l'entrée pavée de grès et surmontée d'un grand portail, possède en outre un garde-corps de balcon en fer forgé datant du XVIIIe siècle (SER15, ci-dessous). Il a été qualifié de remarquable.



### **3. ÉTAT GÉNÉRAL DU PATRIMOINE**

Sur les 54 éléments recensés, 13 ont été qualifiés de remarquables et 1 d'exceptionnel, en raison de leur intérêt architectural et morphologique et de la préservation de leurs structure et caractères anciens. Il s'agit donc d'environ un quart des bâtiments pris en compte dans le diagnostic patrimonial. Les 39 autres éléments ont été qualifiés d'intéressants, car ils ont été transformés. Leur structure restait cependant lisible.

Le nombre d'éléments bâtis avant 1945 mais non retenus car trop dénaturés s'élève pour sa part à 130, un chiffre considérable par rapport à la taille de la commune, qui témoigne des profondes transformations subies par le bâti ancien, en particulier lors des dernières décennies. Son caractère rural explique en grande partie ce phénomène : ce type d'architecture, une fois départi de sa fonction première et reconverti en résidence, s'avère particulièrement mal adapté aux exigences de l'habitat moderne. La recherche de lumière et de confort, ainsi que les nouvelles conditions de vie imposent des transformations importantes et partout constatées : percement de baies régulières, souvent disproportionnées ou en nombre très important, dans des pignons ou des murs gouttereaux auparavant aveugles, afin d'apporter davantage de lumière, agrandissement des baies existantes sans tenir compte des proportions et du rythme d'origine, ajout de lucarnes en nombre, transformation d'annexes en garage.





La plupart des anciens bâtiments ruraux subissent en outre des transformations de décor, variations sur la mode du « faux rustique », extrêmement répandues sur le territoire de la commune. Très fréquemment, l'enduit protecteur est gratté afin de faire apparaître pierres et linteaux de bois (ils sont parfois même ajoutés par la suite), des lucarnes « à l'ancienne » sont construites et alignées sur les fenêtres. Ces transformations sont visibles dans toutes les communes étudiées, mais dans des proportions moindres qu'à Sermaise. Une mode spécifique a en outre été observée : celle du faux colombier ajouté à de nombreuses maisons du hameau de Blancheface et à certaines constructions nouvelles du Mesnil.



Lorsque ces transformations s'additionnent, certains bâtiments subissent des transformations drastiques qui ne permettent plus de le lire (ci-dessous, une maison dont l'emprise au sol est antécadastre, le long de la route vers Saint-Chéron).



Le contraste entre le bâti ancien et les constructions nouvelles est souvent très fort sur le territoire de la commune où des parcelles ont été récemment loties en cœur ou en bordure d'îlots déjà anciennement bâtis (ci-dessous, à gauche, une construction surprenante au sein du hameau agricole de Blancheface, entourée des dépendances d'une ferme qui occupait auparavant tout l'îlot; à droite, la confrontation entre maisons rurales antécadastres – mais néanmoins mises au goût du jour – et pavillons neufs, également à Blancheface).







## GLOSSAIRE

### A

**Aisselier** : pièce de charpente en bois placée de manière oblique et destinée à renforcer un angle ; les aisseliers signalés lors du diagnostic patrimonial sont placés à l'extérieur du bâtiment et soutiennent le débord de la toiture tout en ayant une fonction décorative. Ils peuvent avoir un profil simple ou découpé.

**Antécadastre** : la loi de finances du 15 septembre 1807 est à l'origine du premier cadastre parcellaire français, appelé « cadastre napoléonien », qui est à la base du cadastre contemporain. Il a la particularité de représenter pour la première fois pour l'ensemble de la France l'ensemble des parcelles de propriétés et des emprises au sol des bâtiments, de manière précise et soignée. Un édifice dit « antécadastre » a donc une date de construction antérieure à l'établissement de ce document. Les plans essonniers ont été dressés de 1808 à 1834.

### B

**Bloc-à-terre** : type morphologique qui s'applique aux bâtiments ruraux (fermes ou maisons rurales) et qui désigne la réunion du logis et des annexes agricoles sous un même toit. Il se traduit fréquemment par des bâtiments de forme basse et allongée.

### C

**Chainage d'angle** : dispositif de renforcement et de rigidification de la maçonnerie à l'angle de deux murs, construit en blocs appareillés (moellons ou pierres de taille). Le matériau employé est différent de celui du remplissage du reste de l'élévation : on trouve ainsi fréquemment sur le territoire étudié des murs en moellons de calcaire ou meulière renforcés par une chaîne d'angle en grès taillé.

**Cour commune** : ensemble de maisons mitoyennes, en rez-de-chaussée ou à un étage, distribuées autour d'un espace qui leur est commun. Ce sont des maisons plutôt petites et simples, souvent accompagnées d'annexes rurales ou d'un puits, qui pouvaient abriter des paysans manouvriers ou la domesticité d'un château.

### D

**Degré d'intérêt** :

- les **constructions exceptionnelles** sont celles dont l'intérêt architectural est manifeste et dont les façades caractéristiques n'ont pas subi de modifications importantes. Elles peuvent être dans leur état d'origine ou avoir été restaurées, dans le respect des matériaux et des techniques traditionnelles de construction.

- les **constructions remarquables** sont celles dont l'intérêt architectural est reconnu ; elles peuvent autant présenter un véritable caractère architectural par leur forme, leur composition et leurs détails qu'être d'une grande simplicité. Leurs façades ont subi

quelquefois des modifications qui ont fait disparaître certaines des caractéristiques originales, elles peuvent être en mauvais état et ne pas avoir été restaurées.

- les **constructions intéressantes** présentent un intérêt marqué par une composition, une forme, une implantation et dont le caractère d'origine est encore lisible malgré des transformations de surface parfois importantes.

## E

**Épi de faitage** : élément ornemental, en terre cuite ou en plomb, qui marque la pointe d'une toiture (dans le cas d'un colombier par exemple) ou les extrémités de sa ligne de faîte. Certains peuvent être particulièrement travaillés.

## F

**Ferme** : ensemble de bâtiments à vocation agricole, composé d'un logis et d'annexes très développées. Il existe de nombreuses variantes d'implantation et de morphologie. Deux formes majeures ont été distinguées dans le cadre du diagnostic patrimonial :

- la grande ferme, à cour fermée ou non, implantée dans les villages ou isolée au milieu de ses terres.
- la petite ferme, quasiment toujours au sein d'un village ou d'un hameau : elle se caractérise par des dimensions bien moindres. On la différencie néanmoins de la maison rurale par le fait que les annexes agricoles sont toujours plus développées que le logis.

## I

**Immeuble** : bâtiment à plusieurs étages destiné à l'habitation collective en appartements.

**Intérêt architectural** : il provient de la volumétrie générale de l'édifice, des matériaux utilisés et de leur mise en œuvre, de la composition des façades, des modénatures et détails d'ornementation.

**Intérêt historique** : il dépend du caractère évocateur ou symbolique d'un bâtiment, lorsque celui-ci témoigne de l'histoire locale, régionale ou nationale.

**Intérêt morphologique** : il naît de l'organisation du bâti, de sa représentativité par rapport à une typologie et/ou de sa relation à un environnement urbain ou paysager. Il est aussi caractérisé par la préservation des emprises au sol par rapport à son état d'origine réel ou présumé.

**Intérêt pittoresque** : il provient de l'originalité, de la taille, du style ou du charme d'un édifice.

**Intérêt urbain** : il résulte de l'insertion de l'édifice dans le contexte bâti (alignement de façades, angle de rue, place, etc.)

## L

**Linteau brique-métal** : élément à la fois de structure et de décor placé au-dessus des baies, composé d'une pièce de métal profilée en I, dont les rivets sont masqués par des rosettes, et d'un encadrement en briques. On trouve fréquemment cet élément sur les façades de pavillons construits dans le premier quart du XXe siècle.

## M

**Maison d'artisan** : petit ensemble de bâtiments destinés à l'exercice d'une activité artisanale et au logement de l'artisan. L'habitation est placée en héberge par rapport à la rue ; les annexes à vocation artisanale sont placées sur le côté et au fond de la parcelle, dégagant ainsi une cour latérale.

**Maison de bourg** : maison alignée sur la rue, occupant toute la largeur de sa parcelle et mitoyenne des deux côtés. En conséquence, on ne trouve d'ouvertures que sur la façade avant et sur la façade arrière. Une maison de bourg ne comporte souvent qu'un seul étage. Deux variantes sont également recensées dans le cadre du diagnostic : la maison de bourg à boutique, qui comporte un espace dédié au commerce qui se matérialise à l'extérieur par une devanture, et la maison de bourg à porte charretière, souvent liée à une activité commerçante, artisanale ou maraîchère.

**Maison de notable** : maison individuelle, la plupart du temps en milieu de parcelle et dont l'entrée se fait après avoir traversé un jardin. Elle est de grande taille (un étage carré et cinq travées) et dispose la plupart du temps de communs, soit maison de gardien, soit annexes diverses. Son décor est toujours soigné voire raffiné et reflète les modes du moment : néoclassique, éclectique, pittoresque, régionaliste... Elle est entourée d'un jardin de grande taille auquel on accède par un portail soigné, plutôt monumental. En général la maison de notable se donne à voir et/ou jouit d'une vue panoramique.

**Maison rurale** : bâtiment de taille modeste, n'occupant pas la totalité de la parcelle sur la rue et comportant des annexes agricoles. Contrairement à la petite ferme, ces annexes sont toujours moins importantes que l'habitation. La morphologie et l'implantation des maisons rurales sont très variables.

**Marquise** : auvent vitré placé au-dessus d'une porte d'entrée et traité de manière ornementale.

**Modénature** : ensemble des éléments saillants (structurel et/ou ornementaux) relevés sur une façade (corniche, bandeaux, moulures, en pierre, en plâtre ou en briques)

**Monographie de l'Instituteur** : document rédigé à la fin du XIXe siècle pour chaque commune de France par l'instituteur alors en exercice, dans le cadre de la préparation des Expositions universelles de 1899 et de 1900. Ces monographies, commandées par le Ministère de l'Instruction publique et construites suivant un plan absolument semblable d'une synthèse à l'autre, comportent des données géographiques, démographiques, historiques et sociales ; un chapitre est toujours spécifiquement consacré à l'instruction et aux bâtiments d'école, souvent illustrés d'un plan et d'un relevé de façade. Selon les

communes, le texte peut être accompagné de photographies d'édifices ou de paysages. Ces documents sont conservés aux Archives départementales.

## **P**

**Patrimoine ordinaire** : essentiel du bâti qui forme le paysage des villes et des bourgs, forgeant ainsi l'identité d'un territoire. Il comprend l'habitat privé, mais aussi le « petit patrimoine ». Contrairement au monument historique, spectaculaire, ponctuel et bien identifié, le patrimoine ordinaire relève du quotidien : à ce titre, et malgré son omniprésence, il n'est pas d'emblée reconnu comme patrimoine et est soumis à de nombreuses transformations.

**Pavillon** : maison particulière, de petite taille, en rez-de-chaussée, parfois augmenté d'un étage de comble, dont l'accès se fait par le jardin.

**Pédiluve** : mare aux bords maçonnés possédant un accès en pente douce servant à faire boire les bêtes et à leur rafraîchir les sabots. Il est fréquemment situé aux alentours d'une ferme ou sur une place de village ou de hameau.

**Pigeonnier/colombier** : termes désignant tous deux des abris pour les pigeons. Mais tandis que le colombier est en forme de tour indépendante, le pigeonnier surmonte un autre bâtiment. Le colombier était sous l'Ancien Régime la marque d'un pouvoir seigneurial.

## **R**

**Rocaille** : procédé décoratif consistant à appliquer un mortier de chaux ou de plâtre, souvent coloré, dans lequel sont mêlés des éclats de meulière ou de silex sur des moellons de meulière.

## **T**

**Tuiles de rive** : tuile de finition de la toiture, appliquée sur les bordures du toit.

## **V**

**Villa** : maison particulière d'au moins un étage carré, parfois augmenté d'un étage de combles. L'accès se fait toujours par le jardin, qui s'ouvre vers l'extérieur par des clôtures soignées.



